



Arabie saoudite

Bahreïn

Égypte

Émirats arabes unis

Iraq

Israël

Jordanie

Koweït

Liban

Oman

Qatar

République arabe syrienne

Yémen

Une femme réfugiée vivant à Basateen, dans la banlieue d'Aden (Yémen).

Moyen-Orient

| FAITS MARQUANTS |

- Le HCR a coopéré avec les Gouvernements des pays les plus directement touchés par la situation en Iraq pour préserver l'espace de protection et élargir l'accès des réfugiés irakiens aux services essentiels. Malgré l'absence de cadres législatifs régissant le statut des réfugiés, le principe du non-refoulement a été largement respecté.
- En Iraq, l'impasse politique de neuf mois qui a succédé aux élections nationales de mars a aggravé la situation sécuritaire, déjà instable. Néanmoins, le HCR a pu continuer à prodiguer une aide dans le secteur des abris aux populations de retour, en particulier dans le cadre de l'Initiative de Diyala, accroître son soutien aux déplacés internes vivant dans des zones d'installation et améliorer la protection en renforçant la capacité des centres d'aide au retour.
- En Égypte, l'Organisation a enregistré toutes les personnes ayant contacté son bureau, leur a délivré des papiers et a déterminé leur statut, tout en offrant une aide essentielle aux personnes relevant de sa compétence.
- Au Yémen, le HCR a aidé le Gouvernement à se doter de moyens plus solides pour gérer les questions relatives aux réfugiés, tout en facilitant l'adoption d'une loi nationale sur l'asile. Il a également prodigué une assistance aux 300 000 personnes déplacées à l'intérieur du territoire en raison du conflit qui oppose le Gouvernement et le mouvement rebelle Al-Houthi au nord du pays.
- Le Haut Commissariat a renforcé son partenariat avec les États du Conseil de coopération du Golfe et conclu des accords avec des ONG de la région.



Environnement opérationnel

Les pays de la sous-région du Moyen-Orient accueillent et génèrent dans le même temps un nombre considérable de réfugiés, de déplacés internes et d'apatrides. La plupart d'entre eux vivent dans des zones urbaines où ils sont forcés de rivaliser avec la population locale pour subsister, ce qui accroît la charge socio-économique des pays hôtes.

Le manque de régimes d'asile nationaux et de législations relatives aux réfugiés, ainsi que l'absence de solutions durables pour la plupart d'entre eux, rendent encore plus incertaine la situation des personnes relevant de la compétence du HCR dans la sous-région. En dépit de ce contexte difficile, la plupart des États ont réservé un traitement généreux aux réfugiés et aux demandeurs d'asile. Le HCR s'est attaché, en coopération avec les autorités nationales, à venir en aide aux personnes relevant de sa compétence, tout en étudiant les moyens de renforcer leur protection et de leur offrir des solutions durables.

Réalisations et impact

La réinstallation a été utilisée de manière stratégique dans la région, en particulier pour apporter une solution durable aux réfugiés irakiens. De 2007 à la fin de l'année 2010, les dossiers de quelque 114 300 réfugiés irakiens ont été soumis aux fins d'une réinstallation et plus de 60 700 ont quitté leur pays d'asile pour un pays tiers.

Au nord du Yémen, la situation est demeurée précaire en dépit de l'accord de cessez-le-feu conclu en février 2010 par le Gouvernement yéménite et les rebelles d'Al-Houthi. Les conditions n'étaient pas propices au retour des déplacés internes ; seuls 20 000 d'entre eux auraient regagné le gouvernorat de Sa'ada. Bon nombre de déplacés indiquent

que les principaux obstacles à leur retour sont le manque de sécurité, la crainte des représailles, la reprise des combats et la destruction massive des maisons et des infrastructures. En outre, les mines et les engins non explosés représentent toujours une grave menace.

Le HCR s'est employé à renforcer ses partenariats avec les Gouvernements et les institutions du Golfe. Le Fonds saoudien pour le développement a offert une contribution de 20 millions de dollars E.-U. pour les opérations du HCR au Pakistan.

L'Organisation a coopéré chaque fois que cela était possible avec des gouvernements pour réduire et prévenir les cas d'apatridie. Le HCR et le HCDH ont organisé une réunion régionale d'experts en février 2010 afin d'examiner les conclusions de deux études conjointes sur l'apatridie.

Contraintes

L'absence de procédures et de régimes d'asile nationaux est demeurée un obstacle majeur à l'accomplissement de la mission du HCR dans la sous-région. Dans certains secteurs, des questions de sécurité ont limité l'accès aux personnes relevant de la compétence du HCR et le plaidoyer en leur faveur.

Opérations

Les opérations du HCR en **Égypte**, en **Iraq**, en **Jordanie**, au **Liban**, en **République arabe syrienne** et au **Yémen** sont présentées dans des chapitres séparés.

En **Israël**, le Gouvernement a pris des mesures en vue de définir une stratégie plus globale pour faire face à l'afflux de demandeurs d'asile dans le pays, qui accueille 1 000 à 1 200 nouveaux arrivants par mois. Les autorités envisagent

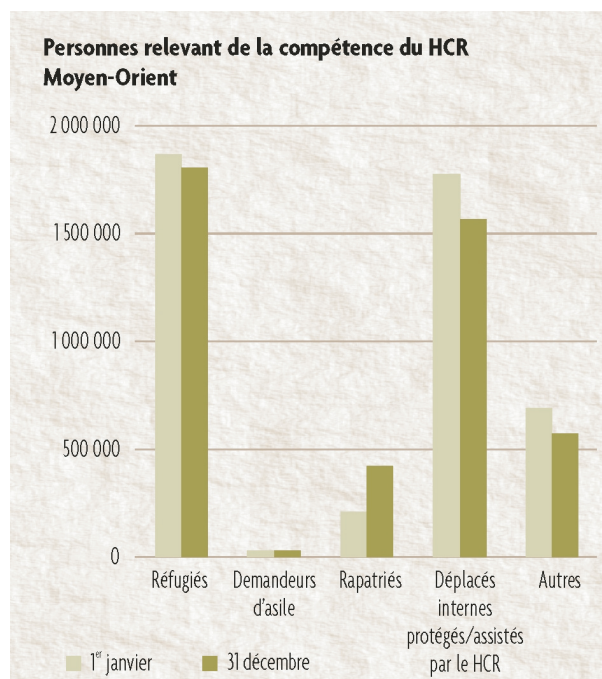
d'ouvrir des centres d'accueil à leur intention. Le HCR a continué à plaider pour que soit élaborée une loi sur les réfugiés.

Les opérations du HCR en **Arabie saoudite**, à **Bahreïn**, aux **Émirats arabes unis**, au **Koweït**, à **Oman** et au **Qatar** ont été gérées par le bureau régional situé en Arabie saoudite. Le bureau a été en mesure d'assurer le suivi des problèmes de protection, de mener des missions de détermination du statut de réfugié dans des États membres du Conseil de coopération du Golfe et de traiter les dossiers des candidats admissibles à une réinstallation dans un pays tiers.

En **Arabie saoudite**, le HCR s'est efforcé de remédier à la crise humanitaire dans le nord du Yémen. Des missions transfrontalières ont été entreprises pour évaluer la situation de milliers de Yéménites déplacés dans cette région, accessible uniquement d'Arabie saoudite. Des articles non alimentaires ont été transportés d'Arabie saoudite au nord du Yémen pour être distribués aux déplacés internes.

Aux **Émirats arabes unis**, le HCR a assuré la détermination du statut de réfugié et aidé les autorités à répondre aux besoins des demandeurs d'asile à l'aéroport et dans des centres de détention.

Fin 2010, quelque 660 réfugiés et 715 demandeurs d'asile étaient enregistrés au Koweït. La plupart étaient originaires d'Afghanistan, de République islamique d'Iran,



d'Iraq et de Somalie. Quelque 140 réfugiés ont fait l'objet d'une demande de réinstallation. Le Gouvernement a formé un comité pour remédier à la situation des Bédouins apatrides dans le pays.

Budget et dépenses au Moyen Orient | dollars E.-U.

Pays		PILIER 1	PILIER 2	PILIER 3	PILIER 4	Total
		Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets pour la réintégration	Projets pour la réintégration	
Égypte	Budget	13 602 088	331 304	0	0	13 933 392
	Dépenses	10 301 882	316 563	0	0	10 618 445
Iraq	Budget	32 258 926	1 297 000	68 814 000	136 636 001	239 005 927
	Dépenses	21 570 875	1 288 265	22 817 080	61 317 237	106 993 457
Israël	Budget	2 898 365	0	0	0	2 898 365
	Dépenses	2 356 068	0	0	0	2 356 068
Jordanie	Budget	62 767 339	0	0	0	62 767 339
	Dépenses	30 894 850	0	0	0	30 894 850
Liban	Budget	13 067 443	470 500	0	0	13 537 943
	Dépenses	8 789 811	450 797	0	0	9 240 608
Bureau régional en Arabie saoudite¹	Budget	3 381 066	428 000	0	0	3 809 066
	Dépenses	2 544 661	426 864	0	0	2 971 525
République arabe syrienne	Budget	164 873 971	525 000	0	0	165 398 971
	Dépenses	89 626 962	491 135	0	0	90 118 097
Émirats arabes unis	Budget	1 657 410	50 000	0	0	1 707 410
	Dépenses	1 255 470	38 473	0	0	1 293 943
Yémen	Budget	32 561 771	0	0	19 983 105	52 544 876
	Dépenses	21 194 829	0	0	14 783 245	35 978 074
Activités régionales	Budget	18 854 194	0	0	0	18 854 194
	Dépenses	1 904 471	0	0	0	1 904 471
Budget total		345 922 573	3 101 804	68 814 000	156 619 106	574 457 483
Total des dépenses		190 439 879	3 012 097	22 817 080	76 100 482	292 369 538

¹ Couvre les États arabes du Golfe, y compris le Royaume d'Arabie saoudite, le Koweït, les Émirats arabes unis, le Sultanat d'Oman, Bahreïn et le Qatar.

Informations financières

En 2010, le budget pour la situation iraquienne s'élevait à quelque 508 millions de dollars E.-U., contre 398 millions en 2009, ce qui représente une augmentation de 27 pour cent. Les fonds obtenus par le HCR n'ont toutefois permis de répondre qu'à 54 pour cent de ces besoins. Le manque de

fonds a été l'origine de graves lacunes dans la protection et l'assistance prodiguées aux déplacés internes et aux réfugiés iraqiens, ainsi qu'aux populations de retour en Iraq. Au Yémen, le HCR a reçu des fonds pour 64 pour cent seulement des besoins, ce qui a réduit l'aide en faveur des réfugiés, des demandeurs d'asile, des déplacés internes et des communautés d'accueil.

Contributions volontaires pour le Moyen-Orient | dollars E.-U.

Affectation / Donateur	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 3 Projets pour la réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Tous les piliers	Total
MOYEN-ORIENT - SOUS-RÉGION					
Australie	2 097 315				2 097 315
Finlande				1 443 001	1 443 001
Pays-Bas	1 398 600				1 398 600
Suède	1 377 410			2 092 050	3 469 461
États-Unis d'Amérique				191 300 000	191 300 000
Moyen-Orient - Sous-total	4 873 326	0	0	194 835 052	199 708 378
ÉGYPTE					
Union africaine				50 000	50 000
Fonds central de lutte contre la grippe	187 031				187 031
États-Unis d'Amérique				2 400 000	2 400 000
Égypte - Sous-total	187 031	0	0	2 450 000	2 637 031
IRAQ					
Australie			419 463		419 463
Brésil	100 000				100 000
Canada				2 532 833	2 532 833
Charities Aid Foundation				191	191
Danemark			2 751 561		2 751 561
Commission européenne		3 739 442			3 739 442
Allemagne			1 326 260		1 326 260
Donations en ligne du Siège				175	175
Japon				2 152 853	2 152 853
Norvège				286 775	286 775
Procter & Gamble	198 736				198 736
Suède	2 754 821				2 754 821
Suisse	193 032		343 691		536 723
Fonds fiduciaire pour l'Iraq du Groupe des Nations Unies pour le développement	125 000	540 600	111 870	45 680	823 150
Iraq - Sous-total	3 371 589	4 280 042	4 952 845	5 018 506	17 622 982
JORDANIE					
Danemark	1 840 908				1 840 908
Commission européenne	1 515 072				1 515 072
États-Unis d'Amérique				4 680 000	4 680 000
Jordanie - Sous-total	3 355 980	0	0	4 680 000	8 035 980
LIBAN					
Commission européenne	188 729				188 729
Norvège	212 872				212 872
Donateurs privés - Liban				6 633	6 633
États-Unis d'Amérique				500 000	500 000
Liban - Sous-total	401 601	0	0	506 633	908 234

Affectation / Donateur	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 3 Projets pour la réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Tous les piliers	Total
ARABIE SAOUDITE					
Arabie saoudite				72 538	72 538
Arabie saoudite - Sous-total		0	0	72 538	72 538
RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE					
Australie	161 570				161 570
Danemark	3 452 266				3 452 266
Commission européenne	5 516 873				5 516 873
Allemagne	1 385 538				1 385 538
Italie	900 000				900 000
Monaco	28 860				28 860
Pays-Bas	4 439				4 439
République de Corée	100 000				100 000
Espagne	1 079 622				1 079 622
Suisse	756 556			75 739	832 295
Royaume-Uni	2 400 000				2 400 000
États-Unis d'Amérique				11 520 000	11 520 000
République arabe syrienne - Sous-total	15 785 725	0	0	11 595 739	27 381 464
YÉMEN					
Fonds central d'intervention d'urgence (CERF)			2 500 002		2 500 002
<i>Deutsche Stiftung für UNO-Flüchtlingshilfe</i> (Allemagne)			188 425		188 425
Commission européenne	1 677 635		2 806 602		4 484 237
Finlande				1 443 001	1 443 001
France			269 906		269 906
Allemagne	616 523				616 523
Donations en ligne du Siège				48	48
Italie	1 540 565				1 540 565
Japon	2 000 000			1 076 426	3 076 426
Koweït				52 265	52 265
Lego	237 725				237 725
Donateurs privés - Liban				210	210
<i>Procter & Gamble</i>	340 182				340 182
<i>Sheikha Fatima Fund for Refuge</i>	299 982				299 982
Espagne	61 269		613 495		674 764
<i>Stichting Vluchteling</i> (Pays-Bas)	105 654				105 654
Suède				796 919	796 919
Suisse	655 501		161 959	512 295	1 329 755
Royaume-Uni			1 849 052		1 849 052
États-Unis d'Amérique	2 168 845		4 900 000	3 900 000	10 968 845
<i>USA for UNHCR</i>	90 600				90 600
Yémen - Sous-total	9 794 479	0	13 289 440	7 781 164	30 865 084
Total	37 769 732	4 280 042	18 242 285	226 939 633	287 231 691

Note: Inclut les coûts d'appui indirects prélevés sur les contributions pour les piliers 3 et 4, les budgets supplémentaires et la réserve pour les "Activités nouvelles ou additionnelles - liées au Mandat".